

Avant de partir, vérifiez toujours :

VOTRE CAMPING-CAR EST-IL ÉQUIPÉ DU TYPE DE PNEU APPROPRIÉ ?

Ne circulez pas avec des pneus de voiture ordinaires mais optez pour des pneus C ou CP de qualité, présentant l'indice de charge adéquat. (*)

VOTRE CAMPING-CAR A-T-IL PASSÉ L'HIVER SUR DES PNEUS SUFFISAMMENT GONFLÉS ?

Si vos pneus étaient sous-gonflés lors de l'entreposage hivernal, la carcasse des pneus peut avoir été endommagée avec tous les risques de crevaison qui s'ensuivent. Remplacez vos pneus s'ils ont été entreposés trop longtemps à une pression trop faible.

VOS PNEUS SONT-ILS ENDOMMAGÉS OU TROP VIEUX ?

Vérifiez que la bande de roulement et les flancs des pneus ne soient pas endommagés et que les pneus ne soient pas trop vieux. Vérifiez que la gomme ne présente pas de fissures et l'année de production mentionnée sur les pneus : s'ils ont plus de six ans, faites-les contrôler par un spécialiste et dès qu'ils ont dix ans, faites-les remplacer. (**)

LE PROFIL DES PNEUS EST-IL ENCORE SUFFISANT ?

Vous allez parcourir de longues distances ? Faites remplacer les pneus dès que la profondeur de profile est inférieure à 3 mm.

VOS PNEUS SONT-ILS GONFLÉS À LA BONNE PRESSION ?

Circuler avec des pneus sous-gonflés est dangereux pour la tenue de route et peut provoquer des dégâts irréparables à la structure et la bande de roulement du pneu.

AVEZ-VOUS FAIT MONTER LE PNEU ADAPTÉ À LA SAISON ?

Optez pour des pneus été, hiver ou quatre saisons en fonction de votre destination. Les pneus hiver existent en marquage C mais pas en marquage CP.

ETES-VOUS PARÉS À UNE ÉVENTUELLE AVARIE PNEUMATIQUE ?

Emportez du matériel adapté si vous aviez une crevaison. Vérifiez avant votre départ que les boulons de roue soient serrés adéquatement avec une clé dynamométrique. Vous vous assurez ainsi que les boulons ne se détacheront pas et de pouvoir les déboulonner en cas de panne pneumatique pour changer la roue.

(*)(*) En fonction de votre camping-car, tenez compte de l'indice de charge (IC) lorsque vous achetez de nouveaux pneus pour camping-car :

- Des pneus à IC 118 supportent chacun une force de charge de 1.320 kg maximum, ce qui porte le poids maximum autorisé par essieu à 2.640 kg, et pour l'entièreté du véhicule à 5.280 kg ;
- Des pneus à IC 103 supportent chacun une force de charge de 875 kg maximum, ce qui suffit pour les camping-cars jusqu'à 3,5 tonnes (3.500 kg).

(**) Ne manquez pas de vérifier les clauses de votre police d'assurance, en particulier lorsque vous comptez remorquer une caravane : certains assureurs exigent que les pneus aient maximum six ans.